

Compte-rendu du Comité de Pilotage**sur les rythmes éducatifs à Breteil****28 avril 2015**

Présents : Céline CLAVIER (adjointe à l'éducation et l'enfance), Yohan AUBERT (commission éducation), Karine MENDES (coordinatrice enfance-jeunesse), Alexandra MARQUEZ (directrice de la maternelle Les Trois Rivières), David MOISAN (référént TAP élémentaire), Sandrine PIERRE (directrice de l'école Notre Dame), Anne BOMPARD (coordinatrice des ALSH Les Francas), Coralie LEMBREZ (directrice de l'ALSH Les Francas), Ingrid GUILLEMOT (GPE élémentaire), Pol PEIGNARD (GPE maternelle), Cécile FONTAINE (GPE maternelle), Valérie DELAGREE (présidente OGEC Notre Dame), Sandrine MALLET (bénévole école Notre Dame), Véronique BARDOU (ATSEM à l'école maternelle Les Trois Rivières)

Excusés : Danielle MARSA (IEN), Véronique DROUET (adjointe à la communication et à la vie socioculturelle), Annie CARAYON (adjointe à la vie sociale et sportive), Virginie NEDELEC (Commission éducation), Géraldine PRIOUX (référente TAP maternelle), Alain COIRRE (DDEN de l'école élémentaire), Christine FAUCHOUX (directrice de l'élémentaire Les Trois Rivières), Mickaël GROGNEUF (APPEL), Nathalie PROTTUNG (Commission éducation), Roland GICQUEL (Commission éducation), Virginie NEDELEC (Commission éducation)

1. Bilan des TAP de la 4^{ème} période

Visionnage de photos :

Atelier « Autour du livre » avec Alexandra de la Médiathèque :

Création d'un livre par les enfants.

Espace d'activités libres «création», avec Gisèle :

Gisèle propose une réalisation manuelle à faire, mais les enfants ont la possibilité de faire chacun ce qu'il souhaite (coloriage, Play Maïs, scoubidous...)

Atelier « Chante tes mains » avec Olivia :

Initiation à la langue des signes. Les enfants ont appris les paroles de la chanson de « La reine des neiges » en langue des signes. Ils ont fait une petite représentation avant les vacances devant les autres enfants.

Atelier Gouren avec l'association « Fédération de Gouren »:

Cet atelier a très bien fonctionné. Il n'est pas renouvelé à la 5^{ème} période car le moniteur n'est pas disponible.

Atelier Sport à l'école élémentaire Notre Dame, avec David :

Les enfants ont progressé en athlétisme.

Atelier Bricolage à l'école élémentaire Notre Dame

Plusieurs réalisations manuelles (argile, peinture...)

TAP à la Maternelle Notre Dame

Les ASEM proposent des activités manuelles, mais les enfants ont la possibilité de lire, jouer aux légos, à la dinette ou dessiner.

2. TAP de la 5^{ème} période

Ecole élémentaire Les Trois Rivières:

Pas de période blanche pour la prochaine période.

Légère baisse d'effectifs (128 en moyenne à la 4^{ème} période et 121 pour la 5^{ème} période)

Nouveaux ateliers: cuisine, pêche (convention de passage). Ateliers très demandés.

Ecole maternelle Les Trois Rivières:

Yoga deux fois par semaine.

Davantage d'activités sportives et de jeux extérieurs.

Ecole élémentaire Notre Dame:

Atelier « Sport »: rollers.

Atelier « Musique » avec La Flume.

Atelier « Autour du Livre » avec la médiathèque.

Ecole maternelle Notre Dame:

Quelques réalisations manuelles de prévues et jeux extérieurs.

3. Changement d'horaires de la maternelle Les Trois Rivières

Le Conseil municipal a voté de nouveaux horaires pour la maternelle Les Trois Rivières, le 16 mars 2015. L'Inspectrice de l'Education Nationale (IEN) a validé le projet. Certains parents de l'élémentaire ne sont pas satisfaits des nouveaux horaires, à cause du décalage avec l'élémentaire. La mairie fera son maximum pour faciliter l'organisation des parents (les parents pourraient venir chercher leurs enfants jusqu'à 16h40 ou 16h45 en maternelle). Il y a eu peu de retours des parents en maternelle. Nous rappelons qu'il s'agit d'une expérimentation sur un an.

Nouveaux horaires scolaires à partir de septembre 2015:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h45-12h00 14h30-16h30

Mercredi: 9h00-12h00

TAP: Activités calmes et retour dans les classes directement.

Travail en cours sur l'organisation pratique des TAP avec les ATSEM, les animatrices et le service des Ressources Humaines (RH).

4. Le PEDT

La rédaction du Projet Educatif De Territoire (PEDT) est en cours, reprenant les éléments des différentes réunions de comité de pilotage et de travail avec les animateurs, l'organisation des TAP adoptée...

Le fonds d'amorçage n'est reconduit l'année prochaine que pour les communes ayant rédigé un PEDT. Ce dernier doit donc être finalisé pour le 13 mai afin d'être envoyé à l'Inspection Académique (IA) et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) avant pour le 31 mai 2015.

5. Les formations des animateurs

Plusieurs formations sont régulièrement proposées aux animateurs (les formations du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) doivent être demandées par les agents).

Réalisées:

- ▶ Une animatrice a terminé son BAFA.
- ▶ Un animateur a suivi la formation « Jeux de cour et aménagement de l'espace cour, un enjeu pédagogique » (CNFPT et DDCSPP).
- ▶ Une animatrice a suivi la formation « Créer une activité éducative autour du jeu pour les 3/11 ans » (CNFPT).

A venir:

- ▶ Les ATSEM vont participer à la formation « Le livre et la relaxation » (CNFPT et DDCSPP).
- ▶ Une animatrice va suivre la formation « Animer un temps calme, de relaxation et de retour au calme pour les enfants » (CNFPT et DDCSPP)

Nous organisons par ailleurs deux formations en interne d'ici la fin de l'année scolaire. Il s'agit d'un échange de pratiques professionnelles, échange de compétences :

- ▶ « Petits temps d'animation », avec les ATSEM et animateurs
- ▶ « Gestion de groupe et autorité », avec les animateurs

6. Perspectives pour la suite

Equipe d'animation : Nous bénéficions d'une relative stabilité des animateurs et bénévoles pour les TAP. Il y a eu quelques changements, mais davantage dans les intervenants extérieurs. Nous allons prochainement faire le point sur les équipes pour l'année prochaine.

Constitution de malles pédagogiques : Nous sommes en train de constituer des malles thématiques (malle cirque, malle jeux sportifs...) qui permettront aux animateurs de proposer des temps d'animation sans préparation et aux enfants de les utiliser en autogestion.

Malle Europe : La Maison de l'Europe à Rennes propose des malles pédagogiques sur la découverte de l'Europe et de ses institutions, à travers des animations, des activités ludiques. L'achat de malle s'accompagne d'une formation pour les animateurs. La mairie envisage l'achat d'une de ces malles.

Modalités de rencontres du COFIL : L'organisation des nouveaux rythmes étant plus calée, il semble que la fréquence de rencontre du comité de pilotage (COFIL) puisse diminuer. Ainsi, il est convenu que le COFIL se réunira trois fois par an. La prochaine rencontre aura lieu mi-septembre. Les réunions auront lieu le mardi avant les vacances et non après, toujours à 20h00.

D'autres réunions, plus techniques, pourront avoir lieu en plus petit comité, selon les besoins.

7. Pistes de réflexion, remarques générales et suggestions

Objectifs des TAP et critères pour les places dans les groupes :

Certains enfants ne participent jamais aux TAP, mais souhaitent s'inscrire dans une activité bien précise. Doit-on privilégier les enfants qui vont habituellement aux TAP ou bien doit-on ouvrir les ateliers au plus grand nombre ?

L'objectif des TAP dans la réforme était de permettre aux enfants d'obtenir de meilleurs résultats scolaires. Il semble donc qu'il faille cibler le plus grand nombre, afin de développer d'autres compétences chez l'ensemble des enfants. Toutefois, les ateliers périscolaires doivent proposer une diversité d'activités pour éveiller les enfants à divers domaines ; ils ne doivent en aucun cas remplacer les activités extrascolaires. Ainsi, un enfant qui ne s'inscrit qu'à une activité spécifique ne répond pas aux objectifs des TAP.

Cantine :

Il y a deux services. Les maternelles, les élémentaires de l'école privée, ainsi que les CM2 et CP de l'école publique sont à table vers 12h10. Les CE1, CE2 et CM1 de l'école publique arrivent à table vers 12h40. Pourquoi les CM2 mangent au 1er service ? Il s'agit d'une question d'effectif.

Pourquoi ne pas instaurer une commission des repas avec les enfants ? Il semble que ce type de commissions ait déjà existé auparavant, mais que peu d'enfants se mobilisaient pour en faire partie. On peut peut-être envisager de proposer à nouveau ces commissions avec l'atelier cuisine en TAP.

Communication :

Il serait intéressant de mettre en place des temps de valorisation des TAP afin que les parents aient une meilleure visibilité de ce qui est fait pendant les ateliers. Un diaporama pourrait être présenté lors de la fête de l'école Les Trois Rivières le 21 juin 2015.

Projets communs aux trois écoles :

Les deux écoles Les Trois Rivières sont en construction d'un projet cirque auquel la mairie est associée. L'école Notre Dame pourrait également être intéressée.

Les Francas sont en cours de réalisation d'une malle sur les droits de l'enfant et participent régulièrement au concours d'affiche « Agis pour tes droits » au mois d'octobre. Ce type d'actions pourrait être un axe transversal aux trois écoles et aux TAP.